



La Saison de cyclo-cross 2023/2024 en Drome Ardeche :

+une COUPE Drome Ardèche pour les catégories Cadets à Masters chez les hommes et Cadettes à Seniors chez les féminines. Sur 7 épreuves tte+1 cadets et au meilleur des épreuves moins 1 joker. Les récompenses sont GRILLES DE PRIX POUR U19 ET U23 ET NATURE POUR U17 et MASTER 3et+ et ne seront remis qu'en présence des licenciés lors de la dernière manche 26/07. En EDC se sera 9 épreuves qui seront concernées cette saison.

+Le titre et donc le maillot de Champion Drome Ardèche pour les catégories Cadets à Masters chez les hommes et Cadettes à Seniors chez les féminines (7 maillots). La course support de ce titre honorifique cette année c est Bourg les Valence .

+La finale de la coupe 26/07 cadets à masters aura lieu a St Sorlin en Valoire et egalement du trophée 26/07 EDC .

+Une sélection Drome pour la coupe inter région zone sud est minimes cadets H/F du 01/10 pourra etre proposé par Johann Mossler si le timing le permet.

+ Un stage de cx organisé par Johann Mossler la journée du vendredi 3/11 ? pour une formation sur Valence au plateau pour les minimes, cadets et juniors H/F . Participation des clubs a définir Contacter Johann directement.

	<b>Coupe 26-07 cadets à master 2023/20234</b>	<b>Date</b>	<b>Correspondant du club organisateur</b>	<b>Type</b>
26/07	1 Viviers INTERREGION	Le 30/09/2023 le 01/10/2023	Jean François Robert VCP	Edc Minimes/cadets+tte
26	2 Saint-Rambert	le 14/10/2023	Laurent Reynaud VCR	tte
26	3 Saint Michel sur Savasse	le 29/10/2023	Thibaut Imbert VSRP	tte
26	4 Valence	le 05/11/2023	Daniel Vallée UCMV	tte
26	5 Sarras	le 12/11/2023	Jean-claude Laffont SSVV	edc+cadets
26	6 Montelimar	le 26/11/2023	Eric DELACROIX SJVCM	tte
07	7 Bourg les Valence	le 03/12/2023	Gilles delhomme SCBLV	Tte CHPT 26/07
26	8 Saillan	Le 14/01/2024	François Gondran VCS	Edc+cadets
26	9 St Sorlin en valoire	le 20/01/2024	Ludovic Lacroix SMVTT	tte

Le comité ne saisit que les licenciés hommes 26/07 à leur place réel suivant classement établi par les commissaires (même tableau excel que les école de cyclisme) .Pour les filles toutes les licenciées de tous comités sont saisies .

Vous souhaitant une bonne saison à tous et au plaisir de vous revoir. Eric Delacroix Resp CX au comité Drome FFC.



# REGLEMENT 2023/2024

## COUPE DRÔME ARDECHE CYCLOCROSS

### CATEGORIE CADETS A MASTERS

**Art. 1 :** Cette COUPE concerne les cyclistes, filles et garçons, des catégories suivantes : cadets/juniors/ espoirs, seniors et masters 3et+H licenciés dans un club de DROME ARDECHE affilié à la Fédération Française de Cyclisme . Soit 4 catégories de classement en hommes et 3 en féminine .

**Art. 2 :** Toutes les épreuves de Cyclo-Cross organisées par les clubs de Drôme et d Ardèche comptent pour cette Coupe. En cas d'épreuve de type régionale ou nationale organisés dans les 2 départements le classement COUPE 26 s'applique aux licenciés classés .

9 épreuves 2023/2024 voir tableau ( cadets uniquement à Sarras/Saillans dont on intégrera le classement des compétiteurs au classements de la coupe)

**Art. 3 :** Les Classements

**Art. 3.1 :** Classement individuel / Attribution des points : ATTENTION la place 1 correspond au 1<sup>er</sup> licencié d'un club 26/07 ; il reçoit 20pts même si il est classé 12<sup>ème</sup> au scratch et ainsi de suite .

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	à partir du 16 <sup>ème</sup>
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0,5

A l'issue de chaque épreuve, un classement provisoire individuel sera établi. Le classement final sera établi à partir des meilleurs résultats de chaque coureur

Pour qu'un coureur soit classé au classement final, il faudra avoir participé au moins à la moitié des épreuves pour les hommes :

Nombre d'épreuves organisées	10	9	8	7	6
Participations nécessaires pour figurer dans le classement final	5	5	4	4	3

Pour les féminines ce tableau ne s'applique pas et toutes les féminines de tous les comités hors 26 seront classées et récompensées.

Le nombre de jokers est défini dans le tableau ci-dessous et sera fonction du nombre d'épreuves réellement organisées ;

Moins de 8 épreuves au calendrier ; 1 joker // 9 et 10 épreuves ; 2 jokers // plus de 11 épreuves ; 3 jokers

Celui ou celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré(e) vainqueur de la COUPE à l'issue de la dernière épreuve. En cas d'égalité, le classement de la dernière épreuve sera déterminant.

**Art. 3.2 :** Classement des clubs

Un classement des clubs ne sera pas établi ; c'est un classement individuel.

**Art. 4 :** Les classements de cette coupe feront l'objet d'une parution régulière et seront téléchargeables sur les sites internet des Comités Drome Cycliste et Facebook Comité.

**Art. 5 :** Le règlement fédéral FFC s'applique sur toutes les épreuves. Seuls les classements établis par les arbitres sont pris en compte pour le classement de la coupe. Aucune réclamation ne sera prise en compte par les comités départementaux.

**Art. 6 :** En cas de litige ou de manquement à la réglementation, le comité Drôme statuera et le jugement sera sans appel. Cas Particulier des mutations entrant en Drome Ardèche ; à la demande des athlètes ou club, les points acquis en début de saison sous un autre département que 26/07 peuvent être cumulés à ceux de fin de saison sous le maillot d'un club 26/07. Idem en cas de mutation sortant des comités 26/07, les points de la coupe acquis sous un autre département seront comptabilisés.

**Art. 7 :** La remise officielle des récompenses se fait à l'occasion de la dernière épreuve 26/07. Les 3 premiers et premières de chaque catégorie recevront un lot nature et médaille soit cadets et master(h) pour les juniors, seniors une grille de prix (minimum 5 compétiteurs classés par catégories pour bénéficier des récompenses grille de coupe). Les récompenses ne seront remis qu'en présence des licenciés lors de la dernière manche 26/07 : la présence des récipiendaires à cette remise de récompenses est obligatoire.

Les différentes récompenses sont financées par le comité Drôme et Ardèche.

Eric Delacroix Resp CX comité Drome



## **REGLEMENT 2023/24**

### **CHAMPION DRÔME ARDECHE CYCLOCROSS**

### **CATEGORIE CADETS A MASTERS**

**Art. 1 :** Le titre de champion Drome Ardèche concerne les cyclistes, filles et garçons, des catégories suivantes : cadets, juniors, espoirs-seniors et masters H licenciés dans un club affilié à la Fédération Française de Cyclisme. Les cartes journées ne sont pas concernées par le titre mais peuvent participer à l'épreuve.

**Art. 2 :** 1 seule épreuve de Cyclo-Cross organisées par 1 club de Drôme Ardèche sera support pour ce titre sur 1 jour. Un calendrier sera établi afin de répartir cette récompense entre chaque clubs

**Art. 3 :** Les Classements individuel ; premier de chaque catégories au nombre de 7 : Cadet, Junior, Espoir/Senior H et F, Masters H soit 7 maillots. Pas de triple podium.

**Art. 4 :** La remise officielle des récompenses se fait à l'occasion de cette épreuve.

Le cumul des récompenses entre chaque catégorie est impossible.

La présence des récipiendaires à cette remise de récompenses est obligatoire et on appelle que les 7 maillots concernés.

Les différentes maillots récompenses sont financées par les comités Drôme Ardèche.

**Art. 5 :** Les Epreuves

2015 Valence / 2016 Sarras / 2017 Montelimar / 2018 Andancette / 2019 Romans / 2020 St Rambert / 2021 St Sorlin / 2022 St Michel / 2023 je vous propose Bourg le Valence

Eric Delacroix

Resp CX comité Drome.